



FICHE D'INSCRIPTION VACANCES DE PRINTEMPS

A.L.S.H. PERNES RÉCRÉ

Nom et prénom de l'enfant

Date de naissance Âge

PAI oui non

JOURS RÉSERVÉS EN AVRIL :

1^{ère} SEMAINE

- LUNDI 08
- MARDI 09
- MERCREDI 10
- JEUDI 11
- VENDREDI 12

2^e SEMAINE

- LUNDI 15
- MARDI 16
- MERCREDI 17
- JEUDI 18
- VENDREDI 19

Nom-prénom du représentant légal :

Qualité : Tél. :

Fait à Pernes-les-Fontaines, le SIGNATURE

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE

Date de réception : SIGNATURE

Année scolaire 2018-2019



FICHE D'INSCRIPTION VACANCES DE PRINTEMPS

A.L.S.H. PERNES RÉCRÉ

Nom et prénom de l'enfant

Date de naissance Âge

PAI oui non

JOURS RÉSERVÉS EN AVRIL :

1^{ère} SEMAINE

- LUNDI 08
- MARDI 09
- MERCREDI 10
- JEUDI 11
- VENDREDI 12

2^e SEMAINE

- LUNDI 15
- MARDI 16
- MERCREDI 17
- JEUDI 18
- VENDREDI 19

Nom-prénom du représentant légal :

Qualité : Tél. :

Fait à Pernes-les-Fontaines, le SIGNATURE

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE

Date de réception : SIGNATURE

Année scolaire 2018-2019

RÉSERVATION ALSH « PERNES RÉCRÉ »

Avec l'imprimé disponible au service restauration scolaire, aux accueils périscolaires, au service éducation enfance et téléchargeable sur le site de la ville www.perneslesfontaines.fr
Le responsable ou l'enfant **dépose** l'imprimé dûment complété **uniquement dans la bannette de la classe ou celle de l'accueil de loisirs «Pernes Récré».**

OU

réservation par courriel, à l'adresse du Centre de Loisirs : alshpernes@gmail.com ou **par tél. : 06 26 40 01 06**
ou **04 90 61 27 87**

PERMANENCES DES INSCRIPTIONS - École Marie Mauron
mercredi 13 Mars, de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
mercredi 20 Mars, de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

ANNULATION ALSH « PERNES RÉCRÉ »

En cas de situation exceptionnelle, impérativement 48 heures avant la date de réservation.

Avec l'imprimé type disponible au service restauration scolaire, aux accueils périscolaires, au service éducation enfance.
Le responsable ou l'enfant **dépose** l'imprimé dûment complété **uniquement dans la bannette de la classe ou celle de l'accueil de loisirs «Pernes Récré»**

OU

par courriel, à alshpernes@gmail.com

Toute absence non signalée ou signalée après les délais inscrits ci-dessus, sera facturée.

**AUCUNE ANNULATION PAR TÉLÉPHONE OU SMS
NE SERA PRISE EN COMPTE**

RÉSERVATION ALSH « PERNES RÉCRÉ »

Avec l'imprimé disponible au service restauration scolaire, aux accueils périscolaires, au service éducation enfance et téléchargeable sur le site de la ville www.perneslesfontaines.fr
Le responsable ou l'enfant **dépose** l'imprimé dûment complété **uniquement dans la bannette de la classe ou celle de l'accueil de loisirs «Pernes Récré».**

OU

réservation par courriel, à l'adresse du Centre de Loisirs : alshpernes@gmail.com ou **par tél. : 06 26 40 01 06**
ou **04 90 61 27 87**

PERMANENCES DES INSCRIPTIONS - École Marie Mauron
mercredi 13 Mars, de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
mercredi 20 Mars, de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

ANNULATION ALSH « PERNES RÉCRÉ »

En cas de situation exceptionnelle, impérativement 48 heures avant la date de réservation.

Avec l'imprimé type disponible au service restauration scolaire, aux accueils périscolaires, au service éducation enfance.
Le responsable ou l'enfant **dépose** l'imprimé dûment complété **uniquement dans la bannette de la classe ou celle de l'accueil de loisirs «Pernes Récré»**

OU

par courriel, à alshpernes@gmail.com

Toute absence non signalée ou signalée après les délais inscrits ci-dessus, sera facturée.

**AUCUNE ANNULATION PAR TÉLÉPHONE OU SMS
NE SERA PRISE EN COMPTE**